

INVITATION CHAMPIONNATS SUISSES ESPOIRS QUALIFICATION 2025

SAMEDI 25 JANVIER 2025 A ZURICH

1. INFORMATIONS GENERALES

ORGANISATEUR EXECUTIF :

Limmat-Nixen Zurich

LIEU :

Hallenbad Bläsi
Limmattalstrasse 154
8049 Zürich

2. INFORMATIONS SUR LA COMPETITION

CLASSIFICATION:

Figures J2 et J3 selon le règlement 6.2.

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



CATEGORIES D'AGE:

Jeunesse 3 : 12 ans et moins, être en possession du test 3

Jeunesse 2 : 15 ans et moins, être en possession du test 4

Pour les compétiteurs masculins :

Jeunesse 3 : 12 ans et moins, doivent être en possession du test 3.

Jeunesse 2 : 16 ans et moins, doivent être en possession du test 4.

MAIS un ou plusieurs athlètes de la catégorie inférieure peuvent participer à la catégorie supérieure SANS avoir à être en possession du test requis par la catégorie supérieure; il suffit qu'ils aient le test de leur catégorie d'adhésion.

CONDITIONS DE QUALIFICATION:

Selon le règlement 6.2, art. 4.1.2. Chaque athlète doit être en possession d'une licence valable.

PROGRAMME:

Le programme définitif sera établi après la réception des inscriptions.

TIRAGE AU SORT:

- Figures : Disponibles dès le **lundi 20 janvier 2025** à 12h00 sur le site internet [Championnats nationaux](#)
- Ordre de départ des Figures J2 + J3 : Tirage au sort publié dans la liste de départ.

JURY:

Juge-arbitre:

Livia Baeriswyl

Responsables des résultats:

Sandrine Michel et TBA

Juges:

Chaque club participant est tenu, selon le règl. 6.2, art. 1.4.2, de mettre des juges à disposition **pour toute la durée de la compétition**. Les demandes séparées **ne seront pas autorisées**.

Les inscriptions ne peuvent être acceptées que si suffisamment de juges sont inscrits conformément au règlement 6.2, article 1.4.2.

L'inscription doit être faite électroniquement au moyen du formulaire 6.2.1 ([SAAS_Entries.xlsm](#)), sur le même formulaire que les inscriptions des athlètes.

L'ensemble des qualifications doit être inscrit lors de l'inscription.

Qualification inscription juges: **31 décembre 2024**

Le Conflict of Interest Form doit en outre être soumis **avec les inscriptions au plus tard le 31 décembre 2024** pour **cette compétition**.

3. ENTRIES

FRAIS D'INSCRIPTION PAR START:

Figures : CHF 50.--

Après la compétition, le secrétariat de Swiss Artistic Swimming enverra les factures!

FORME D'INSCRIPTION:

Electronique, au moyen du formulaire 6.2.1. ([SAAS_Entries.xlsm](#)).

DELAJ D'INSCRIPTION:

31 décembre 2024 à artistic-swimming@swiss-aquatics.ch,

Veillez veiller à ce que les inscriptions soient correctement faites. En cas de travail administratif supplémentaire, des frais de CHF 50 seront facturés.

PENALITES FINANCIERES:

Si une nageuse ou un groupe ne participe pas à la compétition sans annonce de retrait dans les délais impartis **après le 19 janvier 2025** les frais d'inscriptions seront facturés (selon le règlement 6.2 art. 1.3.3).

Les désinscriptions doivent être envoyées au secrétariat artistic-swimming@swiss-aquatics.ch, cc. juge-arbitre liviabaeriswyl@hotmail.com et responsable des résultat office@artisticswimmingbern.ch, **sinon elles ne sont pas valables.**

Si un certificat médical est fourni dans les trois (3) jours ouvrables, c'est-à-dire **jusqu'au mercredi, 29 janvier 2025** après la compétition, seul le montant des frais d'inscriptions sera facturé

CONTROLES ANTIDOPAGE:

Les contrôles antidopage sont possibles à tout moment! Les dispositions de Swiss Sport Integrity (antidopage) s'appliquent.

REPAS :

TBA

CONTACT:

Pour des questions concernant le voyage, l'hébergement, les repas :

sekretariat@limmat-nixen.ch

Pour toute question générale sur la compétition et la participation :

artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

Swiss Aquatics Artistic Swimming

Ressort Compétitions